



Senonches, le 21 septembre 2026

A l'attention de Mesdames et Messieurs
les conseillers municipaux.

Le Maire,

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui doit se dérouler le :

Mardi 29 septembre 2026 à 18h30
Salle du Conseil Municipal de Senonches.

18h00 : Commission Municipale

18h30 : Conseil Municipal

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du Procès-Verbal du 3 septembre 2026 ;
2. Règlement intérieur du Conseil Municipal ;
3. Désignation de deux représentants au comité de pilotage commun des sites Natura 2000 ;
4. Opération d'aménagement foncier sur les communes d'Ardelles, Digny et Jaudrais ;
5. Institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
6. Fixation du taux de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation ;
7. Décision Modificative ;
8. Retrait de la délibération D20260903-02 - Implantation d'une grande surface commerciale Leclerc sur la commune de Senonches : Consultation des électeurs ;
9. Approbation de l'organisation de la votation citoyenne ;
10. Questions diverses ;

Comptant sur votre présence et vous en remerciant.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes salutations les plus dévouées.

Le Maire,

Eric GOURLO

